

DÉPÔT DES CONDAMNÉS AUX TRAVAUX FORCÉS

DE SAINT-MARTIN-DE-RÉ

N^{os}
des tableaux.

- I. — Mouvement général d'entrée et de sortie. — Population au 31 décembre 1892.
 - I bis. — Départs pour la Nouvelle-Calédonie et la Guyane.
 - II. — Répartition des détenus présents au 31 décembre 1892, suivant la juridiction et la pénalité.
 - III. — Nature des faits ayant motivé la condamnation.
 - IV. — Répartition par département.
 - V. — Condamnés étrangers.
 - VI. — Répartition suivant l'âge.
 - VII. — — — l'état civil.
 - VIII. — — — la religion.
 - IX. — Professions exercées avant l'entrée.
 - X. — Antécédents judiciaires.
 - XI. — Parts attribuées sur le produit du travail.
 - XII. — État de l'instruction.
 - XIII. — Grâces. — Commutations et réductions de peine.
 - XIV. — État disciplinaire.
 - XV. — Mouvement de l'infirmerie.
 - XVI. — Maladies.
 - XVII. — Décès.
 - XVIII. — Aliénés. — Épileptiques. — Suicides.
 - XIX. — Industries exploitées.
 - XX. — Répartition des produits de la main-d'œuvre.
 - XXI. — Résumé des comptes de pécule des condamnés pour l'année 1892.
 - XXII. — Dépenses des condamnés sur leur pécule.
 - XXIII. — Répartition des journées de détention suivant l'état d'occupation, de chômage, de maladie, etc.
 - XXIV. — Répartition de la population, au 31 décembre 1892, suivant l'état d'occupation, de chômage, etc.
-

DÉPÔT DES CONDAMNÉS AUX TRAVAUX FORCÉS DE SAINT-MARTIN-DE-RÉ

TABLEAU N° 1. — Mouvement d'entrée et de sortie pendant l'année 1892. — Population au 31 décembre 1892.

CATÉGORIES	Population restant au 31 décembre 1891.	ENTRÉS PENDANT L'ANNÉE 1892						SORTIS PENDANT L'ANNÉE 1892									Changés de catégorie par commutation de peine.	Population au 31 décembre 1892 par catégorie.	Journées de détention.	Population moyenne.	Nombre de détenus que peut contenir l'établissement.		
		VENANT			REINTÉGRÉS			TOTAL	TRANSFÉRÉS														
		du lieu de condamnation.	des maisons centrales ou pénitenciers agricoles.	des établissements de la Nouvelle-Calédonie ou de la Guyane.	après extraction.	après évasion.	TOTAL		Entrés dans une autre catégorie par commutation de peine.	Par l'expiration de la peine ou par grâce.	à la Nouvelle-Calédonie ou à la Guyane.	dans d'autres maisons centr. ou prisons départementales.	dans des établissements hospitaliers.	ÉVADÉS	DÉCÉDÉS	TOTAL							
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21			
Travaux forcés...	253	933	7	»	4	»	944	»	»	957	6	»	»	3	966	11	220	94.636	258	480			
Réclusion.....	»	»	»	»	»	»	»	9	»	»	9	»	»	»	9	»	»						
Emprisonnement.	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	2	»	»	»	2	»	»						
Totaux.....	253	933	7	»	4	»	944	11	»	957	17	»	»	3	977	11	220						
TOTAL GÉNÉRAL..			944							977													

TABLEAU N° I bis. — Départs à destination de la Nouvelle-Calédonie et de la Guyane.

DATES des DÉPARTS	NOMS des NAVIRES	NOMBRE des individus présentés aux commissions médicales.	NOMBRE DES INDIVIDUS RECONNUS			NOMBRE DES INDIVIDUS embarqués à destination de	
			hors d'état d'être embarqués.		en état d'être embarqués.	la Nouvelle-Calédonie.	la Guyane.
1	2	3	4	5	6	7	8
1892							
25 janvier.....	Ville de St. Nazaire	153	9	»	144	»	144
8 mai.....	idem.....	223	11	»	212	»	212
20 mai.....	Calédonie.....	200	13	»	187	187	»
8 octobre.....	Ville de St. Nazaire	283	15	»	268	»	268
27 décembre....	Calédonie.....	155	9	»	146	146	»
TOTAUX.....		1.014	57	»	957	333	624

TABLEAU N° II. — Répartition des détenus présents au 31 décembre 1892, suivant la juridiction et la pénalité.

JUGÉS	
Par les tribunaux correctionnels.....	»
Par les cours d'assises.....	197
Par les tribunaux militaires.....	23
TOTAL.....	220
CONDAMNÉS	
A 5 ans.....	78
A plus de 5 ans et à moins de 10 ans.....	34
A 10 ans.....	48
A plus de 10 à 15 ans.....	17
A plus de 15 à 20 ans.....	18
A plus de 20 ans.....	»
A perpétuité.....	25
TOTAL.....	220

TABLEAU N° III. — Répartition des détenus présents au 31 décembre 1892, suivant les crimes qui ont motivé la condamnation.

§ 1 ^{er} .	
Assassinat.....	11
Association de malfaiteurs.....	2
Empoisonnement.....	2
Fausse-monnaie et fabrication de billets de banque.....	8
Incendie.....	17
Meurtre connexe à un autre crime ou à un délit.....	3
Parricide.....	2
Pillage, dévastation de monuments, de denrées, marchandises, effets, propriétés mobilières, commis en réunion; envahissement de maison habitée, avec violence, etc.....	3
Recel.....	»
Séquestration de personnes.....	»
Vol qualifié.....	91
§ 2.	
Abus de confiance.....	2
Attentat à la pudeur (Complicité d').....	15
Avortement (Complicité d').....	»
Banqueroute frauduleuse.....	1
Détournements de deniers publics.....	14
Faux en écriture publique.....	»
Faux en écriture privée.....	12
Infanticide (Complicité d').....	»
Vente et achat d'effets militaires.....	3
Viol (Complicité de).....	8
§ 3 (divers).	
(Néant.)	
§ 4.	
Attentat à la pudeur.....	12
Bigamie.....	1
Coups et blessures.....	4
Meurtre.....	»
Outrages à des fonctionnaires publics rébellion.....	»
Viol.....	»
§ 5.	
Désertion.....	9
TOTAL.....	220

TABLEAU N° IV. — Répartition de la population au 31 décembre 1892, suivant les départements et les possessions françaises où ils ont été condamnés.

DÉPARTEMENTS	NOMBRE	DÉPARTEMENTS	NOMBRE
		<i>Report</i>	97
Ain	»	Marne (Haute-).....	2
Aisne	7	Mayenne	3
Allier	»	Meurthe-et-Moselle	1
Alpes (Basses-)	1	Meuse	2
Alpes (Hautes-)	»	Morbihan	4
Alpes-Maritimes	2	Nièvre	»
Ardèche	»	Nord	9
Ardennes	4	Oise	4
Ariège	»	Orne	3
Aube	3	Pas-de-Calais	3
Aude	»	Puy-de-Dôme	»
Aveyron	»	Pyrénées (Basses-)	»
Bouches-du-Rhône	6	Pyrénées (Hautes-)	»
Calvados	5	Pyrénées-Orientales	2
Cantal	1	Rhin (Bas)	»
Charente	2	Rhin (Haut)	»
Charente-Inférieure	2	Rhône	8
Cher	4	Saône (Haute-)	2
Corrèze	»	Saône-et-Loire	»
Corse	6	Sarthe	3
Côte-d'Or	3	Savoie	»
Côtes-du-Nord	4	Savoie (Haute-)	»
Creuse	1	Seine	25
Dordogne	2	Seine-Inférieure	7
Doubs	3	Seine-et-Marne	2
Drôme	1	Seine-et-Oise	5
Eure	»	Sèvres (Deux-)	»
Eure-et-Loir	»	Somme	6
Finistère	4	Tarn	»
Gard	1	Tarn-et-Garonne	»
Garonne (Haute-)	»	Var	2
Gers	»	Vaucluse	»
Gironde	5	Vendée	2
Hérault	1	Vienne	1
Ille-et-Vilaine	4	Vienne (Haute-)	2
Indre	»	Vosges	2
Indre-et-Loire	1	Yonne	»
Isère	»	Algérie { Département d'Alger	11
Jura	2	— de Constantine	4
Landes	»	— d'Oran	8
Loire	3	Colonies françaises	»
Loire (Haute-)	2	Armées en campagne	»
Loire-Inférieure	3	En mer	»
Loiret	2	Tribunaux consulaires dans les échelles du	»
Loir-et-Cher	»	Levant	»
Lot	»	Principauté de Monaco	»
Lot-et-Garonne	»	République d'Andorre	»
Lozère	»		
Maine-et-Loire	5		
Manche	4		
Marne	3		
<i>A reporter</i>	97	TOTAL	220

TABLEAU N° V. — Répartition par nationalité des étrangers détenus au 31 décembre 1892.

DÉSIGNATION de la nationalité des condamnés.	NOMBRE	DÉSIGNATION de la nationalité des condamnés.	NOMBRE
Allemagne	3	<i>Report</i>	25
Angleterre	1	Mexique	»
Autriche	»	Pays-Bas	»
Belgique	7	Portugal	»
Danemark	»	République d'Andorre	»
Espagne	8	Russie	»
Etats-Unis d'Amérique	»	Suède et Norvège	»
Autres États d'Amérique	»	Suisse	3
Grèce	»	Tunisie	»
Italie	6		
Maroc	»		
<i>A reporter</i>	25	TOTAL	28

TABLEAU N° VI. — Répartition de la population au 31 décembre 1892, suivant l'âge.

De 16 à 20 ans.	De 21 à 25 ans.	De 26 à 30 ans.	De 31 à 40 ans.	De 41 à 50 ans.	De 51 à 60 ans.	TOTAL
1	2	3	4	5	6	7
53	35	67	42	18	5	220

TABLEAU N° VII. — Répartition de la population au 31 décembre 1892, suivant l'état civil.

CÉLIBATAIRES ET VEUFs		MARIÉS		TOTAL
avec enfants.	sans enfants.	avec enfants.	sans enfants.	
1	2	3	4	5
5	141	48	26	220

TABLEAU N° VIII. — Répartition de la population au 31 décembre 1892, suivant la religion.

Catholiques.	Protestants.	Israélites.	Mahométans.	Avant déclaré n'appartenir à aucun culte.	TOTAL
1	2	3	4	5	6
197	16	2	5	»	220

TABLEAU N° IX. — Répartition de la population au 31 décembre 1892, suivant les métiers et professions exercés au moment du jugement.

MÉTIER ET PROFESSIONS	TRAVAUX FORCÉS	DÉTENTION	RÉCLUSION	EMPRISONNEMENT	TOTAUX par catégorie et par profession.
1	2	3	4	5	6
§ 1^{er}.					
Propriétaires, Rentiers.....	1	»	»	»	1
§ 2. — PROFESSIONS LIBÉRALES					
Avocats, Officiers ministériels, Clercs.....	»	»	»	»	»
Architectes, Peintres, Sculpteurs, Musiciens, Artistes dramatiques.....	»	»	»	»	»
Dentistes, Herboristes, Chimistes.....	»	»	»	»	»
Dessinateurs, Géomètres, Photographes, Modelleurs.....	»	»	»	»	»
Ecclésiastiques, Religieux.....	»	»	»	»	»
Etudiants.....	»	»	»	»	»
Hommes de lettres.....	»	»	»	»	»
Instituteurs, Professeurs.....	»	»	»	»	»
Médecins, Chirurgiens, Vétérinaires, Sages-Femmes.....	»	»	»	»	»
§ 3.					
Employés des services publics.....	1	»	»	»	1
Employés de commerce, d'industrie et de fabrique.....	17	»	»	»	17
§ 4. — COMMERÇANTS, FABRIQUANTS					
Aubergistes, Logeurs, Cabaretiers, Cafetiers, Brasseurs, Restaurateurs.....	13	»	»	»	13
Barbiers, Coiffeurs, Perruquiers.....	4	»	»	»	4
Manufacturiers.....	»	»	»	»	»
Négociants, Marchands, Commissionnaires en marchandises, Banquiers.....	1	»	»	»	1
§ 5. — PROFESSIONS ALIMENTAIRES					
Bouchers, Charcutiers.....	9	»	»	»	9
Boulangers, Pâtisseries, Vermicelliers, Meuniers.....	3	»	»	»	3
Cuisiniers, Confiseurs, Rôtisseurs.....	1	»	»	»	1
§ 6. — OUVRIERS D'ATELIERS ET DE FABRIQUES					
Blanchisseurs, Repasseurs.....	3	»	»	»	3
Boutonniers, Peigniers.....	3	»	»	»	3
Brossiers, Vanniers.....	4	»	»	»	4
Cordonniers, Chaussonniers, Piqueurs, Claqueurs.....	19	»	»	»	19
Fouleurs, Teinturiers, Dégraisseurs, Savonniers, Papetiers.....	»	»	»	»	»
Relieurs, Brocheurs, Découpeurs en carton.....	1	»	»	»	1
Selliers, Bourreliers.....	5	»	»	»	5
Tailleurs, Couturiers, Lingères, Modistes.....	»	»	»	»	»
Tisseurs, Fileurs, Apprêteurs, Imprimeurs sur étoffes ou papiers peints, Peigneurs.....	»	»	»	»	»
Typographes, Lithographes, Graveurs.....	»	»	»	»	»
§ 7. — INDUSTRIES DU BATIMENT ET DU MOBILIER					
Bijoutiers, Argentiers, Dorciers, Cisclieurs, Emailleurs, Horlogers.....	1	»	»	»	1
Carriers, Mineurs, Briquetiers, Tuiliers, Chauffourniers.....	6	»	»	»	6
Charpentiers, Scieurs de long.....	4	»	»	»	4
Forgerons, Serruriers, Maréchaux ferrants, Chauffeurs mécaniciens, Plombiers, Zingueurs, Tourneurs en fer, Tréfileurs, Cloutiers, Taillandiers, Tailleurs de limes, Chaudronniers, Ferblantiers, Armuriers.....	7	»	»	»	7
Maçons, Tailleurs de pierres, Pavés, Plâtriers, Plafonneurs, Fumistes.....	12	»	»	»	12
Menuisiers, Ebénistes, Tapissiers, Tonneurs en bois, Charrons, Carrossiers, Tonneliers, Sabotiers, Layetiers, Cercliers, Bouchonniers.....	5	»	»	»	5
Peintres en bâtiment, en voitures, Vitriers, Vernisseurs, Couvresseurs.....	3	»	»	»	3
§ 8. — PROFESSIONS AGRICOLES, JOURNALIÈRES, ETC.					
Bateliers, Mariniers, Pêcheurs.....	2	»	»	»	2
Bûcherons, Charbonniers, Résiniers.....	»	»	»	»	»
Cantoniers, Casseurs de pierres, Poseurs de rails.....	»	»	»	»	»
Charretiers, Chargeurs, Camionneurs, Cochers, Conducteurs de diligences, Postillons, Rouliers, Voituriers, Palefreniers.....	»	»	»	»	»
Cultivateurs, Bergers, Bouviers, Fermiers, Jardiniers, Pépiniéristes, Laboureurs, Méayers, Vigneron, Domestiques de fermes, Ménagers.....	28	»	»	»	28
Domestiques de ville, Portiers.....	3	»	»	»	3
Journaliers, Manœuvres, Terrassiers.....	31	»	»	»	31
§ 9. — PROFESSIONS NOMADES					
Colporteurs, Marchands ambulants, Ravaudiers, Brocanteurs.....	2	»	»	»	2
Salimbanques, Bateleurs, Chanteurs ambulants.....	4	»	»	»	4
§ 10.					
Militaires et Marins.....	23	»	»	»	23
§ 11.					
Vagabonds, Mendiants, Filles publiques.....	»	»	»	»	»
§ 12.					
A la charge de leurs familles, sans métiers ni professions.....	6	»	»	»	6
TOTAUX.....	220	»	»	»	220

TABLEAU N° X. — État par catégorie pénale des récidivistes, d'après le nombre des condamnations antérieures entraînant la peine de la récidive. — Nombre des individus non légalement récidivistes qui, antérieurement, avaient subi des condamnations à un an et au-dessous, ou avaient été enfermés comme jeunes détenus dans les colonies ou quartiers d'éducation correctionnelle.

CONDAMNÉS AYANT ENCOURU LA RELÉGATION (art. 4 de la loi du 27 mai 1885).						RÉCIDIVISTES PROPREMENT DITS (art. 56, 57 et 58 du code pénal) ayant été condamnés antérieurement.					INDIVIDUS NON LÉGALEMENT RÉCIDIVISTES condamnés antérieurement.				Individus ayant été détenus dans des établissements d'éducation correctionnelle.	Nombre total des individus pourvus d'antécédents judiciaires.	Soumis à l'interdiction de séjour à l'expiration de la peine qu'ils subissent.	
§ 1.	§ 2.	§ 3.	§ 4.	TOTAL		Une fois.	Deux fois.	Trois fois.	Quatre fois.	Plus de quatre fois.	TOTAL	Une fois.	Deux fois.	Trois fois.				Trois fois et plus.
1	2	3	4	Récidivistes.	Non récidivistes.	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
»	10	13	11	31	3	22	15	12	»	»	49	13	19	5	»	15	135	61

TABLEAU N° XI. — Répartition de la population au 31 décembre 1892, d'après les parts à eux attribuées sur le produit de leur travail, suivant la catégorie pénale à laquelle ils appartiennent.

CONDAMNÉS RECEVANT						TOTAL
1/10	2/10	3/10	4/10	5/10	6/10	7
1	2	3	4	5	6	7
51	38	131	»	»	»	220

TABLEAU N° XII. — Répartition de la population au 31 décembre 1892, sous le rapport de l'instruction.

ÉTAT AU MOMENT DE L'ENTRÉE DANS L'ÉTABLISSEMENT						TOTAL
Illétrés.	Sachant lire.	Sachant lire et écrire.	Sachant lire, écrire et calculer.	Possédant l'instruction primaire complète.	Possédant une instruction supérieure à l'enseignement primaire.	7
1	2	3	4	5	6	7
40	8	151	12	8	1	220

TABLEAU N° XIII. — Renseignements relatifs aux

REMISE entière du restant de la peine.	COMMUTATION				RÉDUCTION DE LA PEINE				
	des travaux forcés à perpétuité en déportation simple.	des travaux forcés en réclusion.	des travaux forcés en emprisonnement.	TOTAL	de moins d'un an.	d'un an à trois ans.	de trois à quatre ans	de cinq ans et plus.	TOTAL
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
»	»	9	2	11	»	»	»	»	»

TABLEAU N° XIV. — Renseignements

CATÉGORIES PÉNALES	PEINES PRONONCÉES par les tribunaux pendant la détention.					NATURE DES INFRACTIONS												
	Mort.	Travaux forcés.	Réclusion.	Emprisonnement.	TOTAL des colonnes 2 à 5.	Vois.	VOIES DE FAIT				Rebellion, Mutinerie.	Attentat aux mœurs.	Infraction au silence.	Usage du tabac.	Jeux, trafic, possession illégitime d'argent.	Infractions diverses.	Refus de travail.	Paresse, négligence dans le travail.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
Travaux forcés	»	»	»	»	»	7	»	»	11	»	3	209	1	»	31	2	13	277
TOTAUX.....	»	»	»	»	»	7	»	»	11	»	3	209	1	»	31	2	13	277
TOTAUX GÉNÉRAUX.....	»					277												

TABLEAU N° XV Mouvement de

Effectif de l'infirmerie au 31 décembre 1891.	Entrées en 1892.	TOTAL	SORTIES	
			Guéris.	Transférés dans des établissements hospitaliers ou au quartier d'aliénés de Gailion.
1	2	3	4	5
10	222	232	229	»

grâces, commutations de peines et récompenses.

TOTAL DES REMISES, COMMUTATIONS ET RÉDUCTIONS DE PEINE			RÉCOMPENSES			NOMBRE des condamnés récompensés.
sur la proposition de l'administration.	sur la demande des condamnés ou de leur famille.	TOTAL	Dixièmes supplémentaires.	Versements permanents.	TOTAL	
11	12	13	14	15	16	17
11	»	11	»	»	»	»

sur l'état disciplinaire.

PUNITIONS PRONONCÉES PAR LA JUSTICE DISCIPLINAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT								NOMBRE DE CONDAMNÉS PUNIS				JOURNÉES de cellule.			JOURNÉES de privations alimentaires		ÉVASIONS					
Cellule.	Salle de discipline.	Pain sec.	Autres privations alimentaires.	Réduction de dixièmes.	Amendes.	Autres punitions.	Réprimande.	TOTAL	Une fois.	Deux fois.	Trois fois.	Quatre fois et plus.	TOTAL	Prévention, punition ou consignation.	Séquestration.	Observation et isolement.	Journées de salle de discipline.	A titre de punition principale.	A titre d'accessoire d'une autre punition.	Tentées.	Évadés repris pendant l'année.	Évadés non repris au 31 décembre.
20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	37	38
58	»	142	31	»	15	17	14	277	49	17	19	11	96	212	»	69	»	169	»	»	»	»
58	»	142	31	»	15	17	14	277	49	17	19	11	96	212	»	69	»	169	»	»	»	»
277								96				281			169							

l'infirmerie, pendant l'année 1892.

PENDANT L'ANNEE			Effectif de l'infirmerie au 31 décembre 1892.	JOURNÉES d'infirmerie.
Libérés.	Décédés.	TOTAL		
6	7	8	9	10
»	3	232	22	3.206

TABEAU N° XVIII. — Renseignements numériques sur les détenus aliénés ou épileptiques et les suicides.

CATEGORIES	NOMBRE au 31 décembre 1891.		CAS CONSTATÉS pendant l'année 1892.		TOTAL		SORTIS		RESTE au 31 décembre 1892.		NOMBRE DE SUICIDES						Nombre des individus ayant tenté ou accompli des suicides qui avaient donné antérieurement des signes d'aliénation mentale.						
	Aliénés épileptiques ou non aliénés.	épileptiques non aliénés.	Aliénés épileptiques ou non aliénés.	épileptiques non aliénés.	Aliénés épileptiques ou non aliénés.	épileptiques non aliénés.	Aliénés épileptiques ou non aliénés.	épileptiques non aliénés.	Aliénés épileptiques ou non aliénés.	épileptiques non aliénés.	TENTÉS			ACCOMPLIS									
											au moyen d'instruments tranchants.	par suspension ou strangulation.	par d'autres moyens.	au moyen d'instruments tranchants.	par suspension ou strangulation.	par d'autres moyens.							
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	
PÉNALES	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	23
Travaux forcés	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

TABEAU N° XIX. — Industries exploitées. — Nombre de journées de travail. — Nombre moyen des travailleurs pendant l'année. — Nombre des travailleurs au 31 décembre 1892. — Produit de la main-d'œuvre. — Produit par journée de travail.

NOMENCLATURE des INDUSTRIES EXPLOITÉES	JOURNÉES DE TRAVAIL	NOMBRE moyen des travailleurs pendant l'année.			NOMBRE des travailleurs au 31 décembre 1892.			Produit net.	Gratifications.	TOTAL des colonnes 9 et 10.	PRODUITS par journée de travail.		
		Ouvriers.	Apprentis.	TOTAL	Ouvriers.	Apprentis.	TOTAL				D'après les tarifs.	Gratifications.	TOTAL
Effilochage	34.127	110	»	110	103	»	103	15.207 15	»	15.207 15	» 44 54	»	» 44 54
Sacs en papier ...	12.842	42	»	42	66	»	66	7.736 68	»	7.736 68	» 60 24	»	» 60 24
Service général...	13.896	45	»	45	43	»	43	11.533 90	»	11.533 90	» 83 00	»	» 83 00
TOTAUX	60.875	197	»	197	212	»	212	34.477 73	»	34.477 73	» 56 63	»	» 56 63

TABEAU N° XXIII. — Répartition des journées de détention suivant l'état d'occupation, de chômage, de repos, de maladie et de punition.

JOURNÉES DE TRAVAIL		JOURNÉES de condamnés à la déportation ou à la détention n'ayant pas accepté le travail.	JOURNÉES de chômage faite de travail.	JOURNÉES DE REPOS			JOURNÉES de maladie.	JOURNÉES DE CELLULE		JOURNÉES de salle de discipline.	TOTAL.
En commun.	A l'isolement.			Infirmes, vieillards, arrivants et libérés.	Jours fériés.	Par prescription médicale.		Par suite de mauvais temps ou de réparations à l'outillage, etc.	A l'isolement sans travail.		
1	2	4	3	6	7	8	9	40	41	42	43
60.875	»	»	»	15.381	4.348	»	3.206	18	263	»	94.636

TABEAU N° XXIV. — Répartition de la population au 31 décembre 1892, suivant l'état d'occupation, de chômage, de repos, de maladie et de punition.

TRAVAILLEURS		Condamnés à la déportation ou à la détention n'ayant pas accepté le travail.	AU REPOS			A l'infirmierie.	EN CELLULE		A la salle de discipline.	TOTAL.	
En commun.	A l'isolement.		Infirmes, vieillards, arrivants et libérés.	Par prescription médicale.	Par suite de mauvais temps ou de réparations à l'outillage, etc.		A l'isolement sans travail.	Par punition disciplinaire.			
1	2	4	5	6	7	8	9	40	41	42	
212	»	»	»	1	»	7	»	»	»	»	220

N° des tableaux

- I. — Personnel des maisons centrales et des pénitenciers agricoles, du dépôt de forçats et des établissements publics de jeunes détenus. — Renseignements divers.
- II. — Personnel des maisons d'arrêt, de justice et de correction, des chambres et dépôts de sûreté. — Renseignements divers.

VI

RENSEIGNEMENTS DIVERS

RELATIFS AU PERSONNEL